

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

Ligue de Franche-Comté – Comité du Doubs

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION SPORTIVE DU C.D. 25

Siège de la P.F.C. à Besançon le 14 Mars 2018 à 19h

Présents : **BOUDAUX Rémi - CATTELET Philippe - CHOFFAT Claude - FOSSAERT Pierre - FRACHEBOIS Chantal - MAUGAIN Pascal - MOUREAU Bernard - TOURNIER Jean-Marie**

Absent excusé : **BLAUDET Jean-Philippe**

Le Président Jean-Marie TOURNIER ouvre la séance, remercie tous les membres de la commission pour leur présence et rappelle les sujets à l'ordre du jour : le point sur les championnats départementaux des clubs senior, féminin, vétéran ; l'avenir de ces 3 compétitions fin 2018. Une regrettable erreur de ma part dans cet ordre du jour : l'omission de la création fin 2017 du CDC JP. C'est par là qu'on va commencer.

CDC JP (responsable J.M. TOURNIER).

La F.F.P.J.P. a informé début 2017 tous les clubs de la création d'un CDC JP pour 2018 avec un cahier des charges, des équipes de 4 joueurs, puis en septembre a indiqué que ce cahier des charges serait modifié en 2019 avec des équipes de 6. Une réunion a rassemblé le 10/11/2017 les représentants des clubs intéressés avec le président du CD 25 et moi-même. Il a été décidé d'adopter dès 2018 la formule qui sera validée en 2019 par la Fédé. Un cahier des charges a été écrit par Chantal FRACHEBOIS, et Patrick FRACHEBOIS a adapté une feuille de match, chaque rencontre comportant 3 doublettes (valeur 2 points) et 2 triplettes (valeur 3 points).

14 équipes se sont inscrites pour participer à cette compétition. 2 groupes ont été créés, un groupe A de 8 équipes et un groupe B de 6 équipes. Une 1^{ère} journée, simple, s'est déroulée au boudrome du Rosemont le 28 janvier. (A noter qu'on ne peut disputer simultanément dans ce boudrome que 4 rencontres, 3 doublettes donc 12 terrains pour les 4 rencontres). 3 des 7 rencontres ont eu lieu le matin, les 4 autres l'après-midi. Une 2^{ème} journée, double, a eu lieu le 11 février, concernant uniquement les 8 équipes du groupe A. Ainsi, aujourd'hui, 3 rencontres ont eu lieu dans le groupe A et 1 seule dans le groupe B. Il reste à disputer dans les 2 groupes, 2 journées doubles, le 8 juillet sur les terrains de la PFC et le 2 septembre sur ceux de Valentigney.

Montées - descentes :

En fin de saison 2018, une 1^{ère} division avec 1 seul groupe de 6 équipes sera constituée pour 2019 :

Les 3 1^{ères} équipes du groupe initial de 8

Les 2 1^{ères} équipes du groupe initial de 6

La meilleure équipe entre la 4^{ème} du groupe initial de 8 et la 3^{ème} du groupe initial de 6 départagées par le nombre de points moyen par rencontre et en cas d'égalité, le goal-average moyen....

CDC Senior (responsable J.M. TOURNIER).

Comme les années précédentes, à la suite des montées/descentes, fin 2017, on retrouve une 1^{ère} division avec un groupe de 8 équipes et une 2^{ème} division de 16 équipes réparties en 2 groupes de 8, ces 24 équipes ayant toutes confirmé leur participation.

Dans le CDC1, 4 équipes du district de Besançon, 3 du Haut-Doubs et 1 du Pays de Montbéliard.

Dans le CDC2, 7 équipes du district de Besançon, 6 du PM et 3 du HD.

Dans le groupe A, 7 équipes de Besançon et 1 du HD, et dans le groupe B 6 du PM et 2 du HD.

Les inscriptions en CDC3 étaient closes le 15 février. Comme toujours, les clubs attendent le dernier moment pour s'inscrire. A la clôture, j'avais 27 équipes, mais j'attendais les inscriptions de quelques

clubs en me basant sur les années précédentes. J'ai contacté quelques clubs. Villers-le-lac n'avait pu s'inscrire (erreur dans mon adresse mail). Le président d'Orchamps-Vennes me dit qu'il a inscrit 1 équipe, en fait son secrétaire a omis de le faire. Enfin Nancray m'avoue avoir oublié son inscription. Ainsi, dès le 16 février j'arrive à 32 équipes.

On peut donc noter une grande stabilité dans le nombre des inscriptions. Depuis 3 ans, 2016, 2017 et 2018, nous avons exactement 56 équipes engagées dans le CDC : 1 groupe de 8 en 1^{ère} division, 2 groupes de 8 en 2^{ème} division et 4 groupes de 8 en 3^{ème} division. Et même mieux, chaque fois, 3 équipes en CRC (CRC1 ou CRC2).

Côté statistiques, 29 clubs sur 34 du CD25 sont engagés dans le CDC : 9 sur 12 du PM, 10 sur 11 dans les 2 autres districts.

Côté organisateurs, 9 sur 11 dans le HD, 7 sur 11 dans le district de Besançon, enfin 6 sur 12 dans le PM.

Pour finir, j'ai pu satisfaire les vœux formulés par les clubs fin 2017.

CDC Féminin (responsable R. BOUDAUX).

11 équipes sont inscrites, 2 groupes sont donc constitués : groupe A de 6 équipes (4 de Besançon et 2 du HD), groupe B de 5 équipes (2 de Besançon, 3 du PM).

Une phase finale est nécessaire pour déterminer l'équipe qui sera championne du département et montera en CRC. Cette finale aura lieu le 7 octobre à St Vit entre la 1^{ère} équipe du groupe A et celle du groupe B.

Au vu du nombre d'équipes féminines, il est nécessaire de trouver un 2^{ème} tapis de tir, Chantal Frachebois s'en occupe.

A noter les journées du 15 et 16 septembre au Rosemont où sur le même site se dérouleront les rencontres du CRC1, CRC2, CRCF, CDCF-A, CDCF-B et CDC2-A, ce qui fait 108 terrains à tracer. Nous avons admis de faire éventuellement les Tête à Tête sur 2 tours ce qui limiterait le nombre de terrains à tracer à 54.

CDC Vétérans (responsable P. FOSSAERT).

Cette année voit la mise en place du cahier des charges national, à savoir des équipes de 6 joueurs avec les mêmes règles que le CDC senior. 35 équipes se sont inscrites, elles ont été réparties en 5 groupes : 2 groupes de 8 équipes, 1 groupe de 7 et 2 groupes de 6 équipes. Les rencontres se dérouleront le 15 mai, 31 mai, 14 juin et 11 septembre selon les groupes.

Une phase finale nationale à 16 équipes aura lieu fin octobre 2018 à St Chamond (42). Contrairement au CDC Senior où l'équipe championne de CDC l'année N monte en CRC l'année N+1 et éventuellement ensuite en CNC l'année N+2, la Fédération a accepté que les équipes qualifiées soient issues de qualification régionale (ou territoriale) de l'année en cours.

Le Comité Régional a décidé de sélectionner pour la phase nationale 1 équipe en Bourgogne et 1 équipe en Franche Comté. Etant donné que le Jura et le Territoire de Belfort mettent en place un CDC Vétérans en 2018, une finale territoriale aura lieu le 2 octobre 2018 à Mont sous Vaudrey avec 4 équipes : 2 du Doubs, 1 du Jura et 1 du Territoire de Belfort, ceci au vu du nombre d'équipes engagées dans chaque CD.

Pour déterminer les 2 équipes du Doubs qui participeront à la finale territoriale, une finale départementale aura lieu le 17 septembre au Rosemont. Nous sélectionnerons 8 équipes : les 1^{ères} de chaque groupe (5 équipes) puis les 3 meilleures 2^{èmes} des 5 groupes (en calculant le nombre de points moyen, goal average moyen...). Un tirage au sort effectué le matin déterminera les rencontres des ¼ de finale, les gagnants se rencontreront, il restera donc 2 équipes pour la finale territoriale. Il n'y aura pas de rencontre pour déterminer l'équipe championne du Doubs.

Du fait de la finale du 11 septembre, la finale prévue le 09 octobre est supprimée.

Avenir du CDC Vétérans dans l'hypothèse d'absence de CRC Vétérans en 2019 :

En 2018 on a : 35 équipes réparties en 5 groupes

Fin 2018 : 1 groupe de 8 pour la finale départementale → 2 1^{ers} vont en finale territoriale.

En 2019 : 1^{ère} division 1 groupe de 8 (équipes de la finale départementale 2018), 2^{ème} division n groupes de x équipes selon le nombre d'équipes inscrites.

Fin 2019 : 1^{ère} division : les 2 1^{ères} font la finale territoriale (ou régionale ?), les 2 dernières descendent en 2^{ème} division.

2^{ème} division : constitution d'1 groupe des 8 meilleures équipes (idem fin 2018) → phase finale pour déterminer les 2 équipes qui montent en 1^{ère} division

En 2020 : 1^{ère} division 1 groupe de 8

2^{ème} division : 1 groupe de 8 (celui constitué pour la finale 2^{ème} division)

3^{ème} division : le reste.

Cet avenir pourra être revu début 2019 en fonction du nombre d'équipes inscrites et des directives fédérales et régionales.

Coupe de France (responsable P.MAUGAIN).

A ce jour, seulement 9 clubs sont inscrits. Fin des inscriptions le 31 mars.

Questions diverses :

- Mr Andrivon est censé arbitrer le concours de la JPP du 25/08/18 alors qu'il n'est pas inscrit sur la liste des arbitres dans le calendrier : Bernard Moureau voit avec la JPP car la nomination des arbitres pour les concours est du ressort des clubs.

Plus de questions, la séance est levée à 20h30.

Jean-Marie TOURNIER
Chantal FRACHEBOIS